52me Année — Nouvelle série — No 23 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 22 Juin 1946.

# SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

*Administration-Rédaction* :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
*Directeur-Gérant*: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 8 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

## SISTERON

### Porte de la Provence

(suite)

De ces deux influences épiscopales et diaboliques, Sisteron a gardé un double visage, religieux et profane, que l'on découvre avec ravissement quand on passe brusquement du tumulte de la Rue de Provence où vombrissent les moteurs, grincent les essieux, hurlent les klaxons, au silence ouaté d'ombre qui règne sous les piliers de la Cathédrale, et les bonnes dames, les religieuses en cornette qui trottinent vers l'église, à petits pas feutrés ont évoqué pour moi, bien souvent, les places et les quais de Bruges-la-Morte, si joliment chantés par Rodenbach.

Petites âmes blanches du béguinage, je vous ai retrouvées ici, dans les petites rues qui mènent à la Cathédrale. Et ces blancheurs consolent un peu du vacarme du champ de foire les jours de marché, des palabres électorales au seuil des cafés voire même des ébats des « Jeunesses » d'aujourd'hui.

Sisteron fut de tous temps une position-clef que se disputèrent seigneurs et évêques, et la clef qui ouvre les paradis de ce monde, elle est encore sur les murs de la Cathédrale, mais il faut savoir la trouver. L'histoire ne dit pas si elle ouvre les « paradis artificiels » ou les parvis célestes, si c'est celle du diable ou celle de Saint-Pierre.

Aujourd'hui encore, placée en sentinelle au bord de la Durance, la petite cité sépare deux mondes, le Dauphiné et la Provence, le pays des usines et des machines et celui des cigales et des farandoles.

Du haut de son roc, la Citadelle, qui ressemble à certains soirs, découpée en bloc d'améthyste sur le ciel vert, et à une acropole et regarde d'un côté Grenoble, la ville active et manufacturière, de l'autre Avignon, la cité rose, la ville des papes, la « sonneuse de joie ».

La cité unit ainsi la pensée moderne au rêve ancestral, le présent au passé, la prose à la poésie, et le ruban d'émeraude de la Durance sert de trait d'union entre deux phases de notre histoire et conduit aussi la pensée des âpretées de la montagne aux douceurs de la plaine.

Sisteron est aussi au courant d'air. Quand le mistral souffle, il s'engouffre sur le pont dans l'étroit couloir formé par les rochers de la ville et ceux du faubourg de la Baume, tempête, rugit, fait claquer les volets, tourbillonner les feuilles, s'amuse à soulever la poussière en petits « maelstroms », à rehausser impudemment les robes et défriser les « indéfrisables ». Le mistral est bien provençal, rageur et indiscret, il est quelquefois libertin, jamais redoutable.

Pour goûter le charme de votre ville, Sisteronnais, il faut y revenir plusieurs fois. Trois séjours que j'y fis, n'en ont pas, pour moi, épuisé les attraits.

Au hasard de mes promenades dans le dédale des ruelles qui tournent, escaladent, dégringolent les pentes et ont l'air de jouer à cache-cache dans les garrigues toutes parfumées de lavande et de thym qui entourent la ville, à travers sentiers et ravines, j'ai toujours trouvé quelques détours imprévus et charmants, quelques sujets d'enthousiasme. J'y ai vécu des heures tissées de soie et d'or et... des minutes tragiques. Au bord du Buëch, j'ai écouté la chanson du vent dans les feuilles et en fermant un peu les yeux, emporté par de vieux souvenirs au pays des dieux, j'y ai entendu la flûte de Tityre et derrière un saule épié la dryade effarouchée.

...« deus nobis haec otia fecit ».

J'y ai connu ,hélas, d'autres émotions dues, celles-là, non pas aux cadences de Virgile, mais à la folie des hommes. Et je me souviens comme tant d'autres Sisteronnais, de ce lamentable exode d'une population apeurée, fuyant à travers champs les horreurs de la guerre. Avec de braves et paisibles citoyens, j'ai connu le bannissement hors des maisons tranquilles et des jardins fleuris, j'ai campé, comme tant d'autres, dans une étable à moutons, couché sur la paille — pour expier quel crime juste ciel ? — parcouru les champs à la recherche d'une pomme tombée d'un arbre, fruit du péché que nulle Eve ne me tendait pourtant...

J'ai vécu dans un modeste cabanon dont le propriétaire, sans le savoir, nous avait, comme on dit chez le notaire, laissé « l'usufruit », une vie de Robinson, j'ai allumé du feu au foyer d'un morceau de verre et j'ai consolidé ma cahute avec des branchages. Je me suis levé avant l'aube pour arriver avant le soleil et j'ai retrouvé les enthousiasmes de Jean-Jacques dans le ciel lumineux, avant que s'efface la dernière étoile.

Singulier retour des choses. C'est à cet exil, à cette vie d'homme primitif que j'ai vécu pendant trois semaines, ravitaillé par la Croix-Rouge qui servait à tous les évacués — dans quelles écuelles ! — une soupe aux légumes bien meilleure que les potages « Pompadour » des restaurants à la mode, que je dois ces émotions de troglodyte que je n'aurais pas connues sans le bombardement du 15 Août 1944.

Les minutes de joie ont payé les heures de tristesse et mes souvenirs de captivité, à la « Villa des Angoisses » se soldent par des moments heureux.

Volupté de se lever avant l'aube par une belle nuit constellée, d'errer seul à travers champs, d'aspirer à pleins poumons un air vierge, purifié par les souffles de la nuit, pas encore souillé par les respirations humaines. Il semble que la nature entière, l'air, l'espace, le brin d'herbe qui se penche, l'oiseau frileux qui secoue ses ailes, la fleur qui s'entr'ouve, tout celà vous appartienne, à vous, à vous tout seul...

Enfin, il n'y a pas à Sisteron que des vieux murs et des personnages fossiles. Il y a la jeunesse et surtout les jeunes filles qui sont aussi le sourire de la cité. J'ai rencontré dans mes promenades des sœurs de Domnine et de Roset. Elles ont du galbe et de la ligne comme la prose de celui qui les a chantées. Elles ont souvent la taille bien prise, sauf quand elle l'est par les grosses pattes d'un gros « lourdaud » à la kermesse.

Bourgeoises ou paysannes, les jeunes Sisteronnaises ont du « quant à soi » quand il le faut, du naturel et de la grâce presque toujours.

Sur les traces de feu Louis Vaudoyer, j'ai cherché pour le seul plaisir des yeux à confronter ce qu'on a dit des Sisteronnaises, avec ce qu'elles sont réellement. Il me souvient d'avoir rencontré, un jour de mistral, sur le chemin qui mène au fond d'un vallon solitaire, devant un cyprès qui a l'air d'une sentinelle oubliée là par un divin architecte, une jeune fille qui luttait, en éclatant de rire, contre les indiscrétions du vent. Ce diable de mistral, pour la joie de mes yeux, plaquait la robe légère contre des formes généreuses. Elle respirait la joie, la santé et je lui dois une de ces émotions d'artiste qui ne s'oublient pas. Je cherchais aussi dans mes souvenirs de voyage une impression semblable... Où avais-je déja rencontré cette silhouette de figure de proue ?...

Il y a bien longtemps, au cours d'une croisière en Méditerranée, durant un séjour à Corfou, j'avais rencontré sur le chemin qui mène au village de Kastrizé une jeune grecque sœur de Nausicaa. Elle marchait dans le vent, statue vivante entre les oliviers, sur la route ensoleillée. La simple tunique dont elle était vêtue révélait ses formes pleines. Elle posait son regard comme une caresse sur les choses et daignait sourire au passant, aux fleurs du sentier, au ciel bleu. Je revois encore ses cheveux noirs relevés en bandeaux sur le front, qui lui faisaient un diadème. De tout son visage émanait une clarté plus radieuse que celle du soleil... Elle était, ce jour-là, descendue du séjour des Dieux...

De ces deux rencontres, sur les routes humaines, j'ai gardé un enchantement... La jeune Sisteronnaise était une statue vivante, de chair et de sang, elle était la joie de vivre et l'ivresse du printemps. La jeune Corfiote, beauté placide et sûre d'elle-même, marchait dans un sillage de divinité... Il m'avait été donné, ce jour-là, de rencontrer Minerve sur le chemin. Ce sont ces formes pures que les dieux placent, quelquefois, sur le passage des mortels, pour leur apprendre la Beauté.

**Maurice VENARD.**

## SISTERON ! BAYONS !

### Justice sera faite !

Devant la Cour de Justice de Nimes s'est déroulé, Samedi, le procès du monstre Paolino, de sinistre mémoire.

Ancien P. P. F., inscrit maritime à Antibes, engagé volontaire dans la Kriegsmarine, il entra en 1943 dans la 8e Compagnie de Waffen SS Brandebourg au traitement de 400 francs par jour. Pour ce salaire ce détachement de criminels terrorisa tortura, pilla, viola notre région.

Sur les nombreux témoins à charge 16 seulement furent convoqués par M. le Commissaire du Gouvernement parmi eux, notre concitoyen M. Paul Bernard, dans une émouvante déposition, rappela les crimes dont Paolino s'est rendu coupable à Sisteron et dans la région.

Au nom des familles des victimes il demanda à la Cour de se montrer impitoyable.

Après un admirable réquisitoire de M. Roume, Procureur de la République, la Cour et le Jury estiment que Honoré Paolino, coupable d'intelligence avec l'ennemi pour avoir en Juillet 44 à Sisteron, procédé à l'arrestation de M. Emile Paret, Maire, M. Magaud, secrétaire de Mairie, M. Bentadou, Adjudant de Gendarmerie, M. Paul Bernard, Droguiste, Madame et M. Pascal, Tailleur, M. Jean, Ingénieur, Aimé Michel, Commerçant, M. Mégy, contrôleur, et autres otages, et d'avoir exercé des violences et vols à main armée contre ces personnes et leurs familles, d'avoir prit part au massacre de 30 blessés F. T. P. à Bayons et à l'assassinat des 3 frères Pustel,

Honoré Paolino, dit Picolo, dit Parabelum, est condamné à la peine de mort. L'exécution aura lieu à la prison de Nimes.

Le dossier de cette affaire sera transmis à l'autorité militaire afin que soient jugés, comme criminels de guerre, les militaires allemands complices des crimes du condamné.

Les victimes de la barbarie nazie seront ainsi vengées.

Ajoutons que notre concitoyenne, Me Yvette Pascal, avait refusé d'assurer la défense du misérable... on le comprend !

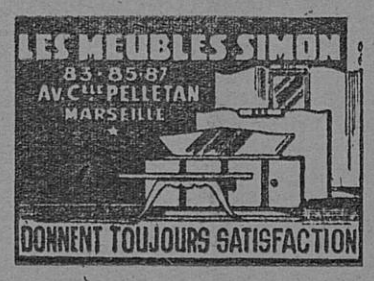


## CHRONIQUE MUSICALE

J'avais pourtant bien l'impression, chers amis, d'avoir abusé de votre patience, au sujet du Concerto !

Il parait que non ; et plusieurs d'entre vous m'ayant fait l'honneur de réclamer dès maintenant des éclaircissements sur la forme *Rondo* je m'exécuterai volontiers dans ma prochaine chronique.

Auparavant je désire vous donner quelques explications complémentaires sur ma dernière causerie. Ayant cité, voici 15 jours, le chiffre de 30' je ne voudrais pas pour autant, chers amis sportifs, que vous vous installiez à l'écoute votre chronomètre en main ! J'ai voulu seulement dire que en général, 30 minutes suffisaient aux compositeurs pour développer les 3 pièces de leur œuvre et qu'ils ne les dépassaient que peu souvent. Cependant, bien des Concertos n'atteignent même pas ce chiffre et nul coup de sifflet péremptoire de « l'arbitre » n'arrêterait l'orchestre s'il s'avisait de continuer au delà. N'oublions pas, en effet, que la durée totale d'un Concerto, si elle dépend évidemment de la longueur de la composition, se trouve modifiée dans des proportions relativement importantes d'abord par le « mouvement » choisi par le chef d'orchestre, ensuite par le plus ou moins d'étendue des « Cadences ». Ceci veut encore des précisions.

« Car, allez-vous me dire, vous nous affirmez qu'un Concerto est composé de deux mouvements vifs, séparés par une pièce lente, celà vaut pour tous les chefs d'orchestre».

En principe, oui, chers amis. Pourtant, commandez seulement à quelques personnes d'effectuer « très vite » un semblable travail et vous constaterez combien la notion de vitesse peut être différente suivant la nature et l'état des nerfs de chacun. Quoiqu'en musique la tradition nous apporte plus de précisions, croyez qu'il reste encore une marge, dans laquelle chaque chef s'inscrit avec son tempérament et sa conception de l'œuvre.

En ce qui concerne les *Cadences*, une coutume fort ancienne décide que, peu avant la fin des 1er et 3e morceaux, le soliste, dans le grand silence de l'orchestre se livre a une démonstration de haute virtuosité durant laquelle il accumule les « performances » — ces cadences, primitivement laissées à l'improvisation du soliste, furent plus tard confiées, pour rédaction, a de bons compositeurs, afin d'éviter certaines... erreurs de goût ! Dans une époque plus proche de nous, les auteurs ont pris l'excellente habitude d'écrire eux-même les cadences de leurs Concertos.

Il n'en reste pas moins que certains concertos classiques possèdent pour chacune 2 ou 3 versions différentes et que la durée de l'œuvre se trouve donc bien modifiée et par le choix de l'exécutant et par le « temps » qu'il peut ou veut réaliser pour la jouer.

Dans 15 jours, puisque vous le désirez, chers amis, nous parlerons du « Rondo ».

**Henriette BONTOUX.**

## Sur les Amours de Paul Arène

Anaïs Roumieux... Lazarine... Jeanne Charcot...
Un Sourire !... Une Larme !... Un déchirant Sanglot !...
Sont encore les plus fidèles ! les Amours irréalisées
et nous pourrions dire idéalisées !

Regardez bien, chers lecteurs, la disposition linéaire et le tire-l'œil de ces titres et de ces sous-titres, car hélas, la voici sous vos yeux, une toute dernière rimaillerie ! Quelle heureuse et bonne nouvelle ! J'abandonne et cesse mes ramages en vers ! Je ne vous infligerai plus ni cet ennui, ni ce supplice ! Et pourtant il m'a été demandé de combler une lacune sur votre Journal préféré ! Toute feuille qui se respecte avait jadis un « Feuilleton » et bien étoffé, bien découpé, de quoi vous faire convenablement palpiter tous les 8 jours.

Saurais-je tenir en haleine votre attention et en suspens votre curiosité ? Je vais donc pour vous, me sacrifier ! Quelle déchéance et quelle disgrâce et pour un poète, allez, c'est bien triste que de finir feuilletonniste !

Un feuilleton d'au moins 3 mois sur les Amours de Paul Arène ! Et que vais-je bien pouvoir vous inventer de nouveau ? Je ne voudrais point vous décevoir, ni donner à qui que ce soit la moindre désillusion ! Je n'apporterai sur un sujet qui pourrait facilement y prêter, aucune révélation sensationnelle, croustillantes et inédites !... Le « Fureteur » Provence Marcel, avec sa malignité coutumière et son flair a déjà déniché bien des choses sur Paul Arène et l'an dernier il nous fit paraitre bourré de lettres intimes et truffé de documents, un livre des plus passionnants et des plus vivants sur Naïs la Chatoune ! C'est une relation des plus complètes sur cet épisode bien connu, et le plus simple serait de s'y reporter !

Je n'irai donc pas sur les brisées de notre bon Aixois... Il connait son Arène par cœur et sur le bout de ses doigts déliés et malins ! Il a, je le sais, en réserve, tout un arsenal de savoureuses anecdotes !

Et moi, pour vous corser un peu cette mirlitonesque et feuilletonnesque étude, que trouverais-je ? grand Dieu ! d'un peu captivant à vous narrer ? De mon côté, laissez-moi donc vous donner ici pour commencer, une « préliminaire » explication !

Si Paul Arène, vous le savez, nous a légué ce suprême conseil de poète, de savoir rêver notre vie, il n'est pas surprenant qu'il ait voulu commencer par vouloir rêver les plus chères de ses Amours ! Et dans un petit rien adressé à Jeanne Charcot et dont je pourrais vous parler plus tard, sans le reproduire intégralement, soyez tranquilles, car vous avez ma parole, de ne plus vous assassiner de rimailles, c'est dans ses souvenirs d'une promenade faite ensemble à l'abbaye de Montmajour, près des Baux-en-Provence, que nous pourrions trouver cette juste définition des Amours idéales : « Les Amours irréalisées sont encore les plus fidèles ! »

Et c'est un peu le thème que je me propose de vous développer dans ces simples petites causeries familières et dont l'idée m'est venue l'autre jour en vous retranscrivant le Sonnet à cette Inconnue et sur la partition inachevée.

Je m'en voudrais de vous dévoiler la vie amoureuse et trop intime de Paul Arène, et sur ce qu'il est convenu d'appeler son « Roman ». Et je crois vous avoir dit qu'il trouvait odieux de s'exhiber ainsi en public ! Je voudrais seulement vous faire profiter de certaines choses peu connues et plus ou moins voilées et glanées, çà et là, et qui jettent un certain jour sur le caractère et la nature vraie et l'âme sensible, fine et délicate de celui qui s'est toujours assez refoulé, replié sur lui-même !

Je voudrais aussi vous montrer par certains souvenirs personnels, ce qui d'assez bonne heure, a pu m'autoriser a vouloir considérer Paul Arène

© VILLE DE SISTERON

comme mon maître et comme mon parrain !

N'allez pas gratuitement supposer que je veuille vous entretenir tout le temps avec mes seules petites histoires insignifiantes. Comment vous ferais-je ensuite, le récit, à ma façon, ce récit des Amours de celui qui en réalité n'en eut guère ou si peu ! Aurais-je plus de chance que cet hiver, avec mon premier feuilleton manqué sur les amours extasiées et malheureusement posthumes du brave cousin Mitre et de Misé Nanon et lorsqu'à la faveur d'un dialogue d'outre-tombe et dans un semblant de conte imaginaire de veillée de Noël, ce personnage ultra-fantaisiste rapportait à sa Dulcinée son cadeau du Soulier de Bal, et l'auriez-vous déjà oublié ?

Nous trouverons bien encore quelqques petits artifices pour raccorder ensemble les rêves illusoires du cousin Mitre et de Jean des Figues ne faisant bel et bien qu'un seul et unique « Enamouré ! »

Mais voulez-vous me suivre Samedi prochain avec le « Mercredi des Cendres de Paul Arène ».

**H. A. S.**


**LES BONS DE LA LIBÉRATION**

A INTÉRÊT PROGRESSIF

SONT REMBOURSABLES A VUE

SANS AUCUNE FORMALITÉ AU BOUT DE SIX MOIS

2


# OUI ? NON ?

La question mérite d'être posée et n'est pas complètement résolue par des acquéreurs éventuels de véhicules qui sont sollicités par des offres de crédit pour financer leur achat.

Nous disons fermement NON ! il ne faut pas faire appel au crédit si n'ayant pas de revenus propres, ni rentrées certaines, vous empruntez pour acquérir par fantaisie, par amour-propre ou légèreté, un véhicule d'un prix dépassant vos disponibilités en laissant à plus tard le soin de payer le reste.

Nous disons OUI ! DEUX FOIS, si vous utilisez ce crédit pour ménager vos disponibilités, si cet achat est susceptible de vous procurer des rentrées régulières, ou si votre commerce, vos honoraires, vos revenus, vous permettent d'honorer à leur échéance les traites que vous aurez acceptées.

Dans ce cas le crédit, qu'il soit de 12, 18 ou 24 mois aura simplement réparti sur une durée déterminée un décaissement important et constitué un instrument utile et recommandable.

En vous adressant à la Société Financière Automobile de Grenoble, Agents Généraux pour les Basses-Alpes, ALLEGRE et CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, à SISTERON, Téléphone 205, vous obtiendrez tous renseignements utiles et satisfaction.


SALON DE COIFFURE

**PAUL**

42, Rue Droite — SISTERON

Parfumerie — Service Antiseptique


# Chronique Locale et Régionale

**Nos Compatriotes.** — Nous sommes heureux de signaler le retour de notre compatriote Henriette Bontoux qui vient, comme nous l'avions annoncé, de se faire entendre à Toulon, dans des œuvres de Chopin, Schumann, Brahms, Schubert, Albeniz, Debussy, ainsi que dans deux de ses œuvres pour piano.

La mélodie « La Cigale » sur une poésie de notre grand Paul Arène, fut magnifiquement interprétée par Madame Annie Lahaye. Nous relevons sur la liste des personnalités inscrites : M. le Censeur et Mme, MM. les Inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Primaires, MMmes les Directrices des Collèges Classiques Modernes, Mme Chaintron, Présidente de l'Association des anciennes élèves qui présenta de façon magistrale le récital, l'Amiral Kuc, Président d'Honneur de « France-Grande-Bretagne », les Président et Secrétaire de ce Club, la grande artiste peintre toulonaise Mme Gouby, Mme Baume, veuve du grand pianiste Emile Baume, M. le délégué de la Ligue Maritime Coloniale, etc...

Un nombreux public de professeurs et d'étudiants a pu applaudir ainsi notre collaboratrice à qui nous adressons toutes nos félicitations.


**A VENDRE**

POULETS LEGHORNS pure race.

S'adresser à M. GENEVRIER, Le Poët (Hautes-Alpes).


**Nos Fêtes.** — Le Comité des Fêtes de Pentecôte adresse ses sincères remerciements à toutes les Sociétés Sportives et Musicales, à la Gendarmerie, à la Police Municipale, à l'Energie Electrique du Littoral Méditerranéen, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont prêté leur concours et participé ainsi au succès de nos fêtes.

**Union Nationale des Vieux Travailleurs de France.** — Réunion extraordinaire de la Section de Sisteron, demain 23 Juin, à 18 heures, à la Mairie, Affaires diverses et renouvellement de la Commission.


TAXI Louis MOURIES

Toutes Directions

Voiture pour Malade

S'adresser: Concierge de la Mairie à SISTERON.


**Variétés - Dancing.** — Demain, à 21 heures, dans la salle des Variétés, GRAND BAL avec le réputé orchestre Marseillais « Jack-Jazz ».

De plus en plus du Swing, de la Joie... et de l'Entrain...

Buffet — — Buvette


ELECTRICITE GENERALE

Installation FORCE et LUMIERE

Dépannage — Réparations

**A. PIANCATELLI**

3, Rue Droite — SISTERON


**Concours de Boules.** — La Boule Sisteronnaise a donné Dimanche, un concours doté de 2.000 francs de prix. Malgré l'ouverture de la pêche 42 joueurs ont lutté pour vaincre ce petit tournoi.

1er prix (1.000 francs) : Bernard Aimé, Escudier, Sautel ;

2e prix (600 francs) : Burle R., Richaud Gaston, Meyssonnier ;

3e prix (400 francs) : Don, Patry Turrel contre 2 joueurs seulement, Julien et Amayenc. Ces derniers ont néanmoins gagné 100 francs offerts par M. Silvy Arthur, chirurgien-dentiste à Sisteron, aux perdants de la demi-finale.


LOCATION D'AUTOS

Toutes Directions

Voiture pour Malade

**Raoul ALLÈGRE**

31, Rue Saunerie — SISTERON

Téléphone 167


**Retardataires de Chaussures et Vêtements.** — Les personnes dont les noms suivent sont priées de venir retirer leurs bons de chaussures et vêtements.

Audra Monique, Aubertin Marcel, Autant Yvonne, Audibert Marie-Louise, Amic Robert, Allemand Louis, Bertrand Roger, Borrely Louis, Biboud Marguerite, Barles Alphonsine, Brémond Louis (Touring), Bernard Henri, Blanc Elise, Calvi Marie-Thérèse, Condemine Lucette, Charamat Martial, Chastel Fernand, Campel Joseph, Cheilan Jacques, Di Cioccio Victor, Derrives Léon, Debaret Paul, Durvil Marius, Drac Baptistin, Dumas André, Debaret Madeleine, Favier Rosa, Féraud Eugène, Girardin Ernest, Gallego Isabelle, Husson Adrienne, Imbert Elie, Imbert Henri, Imbert Alice, Imbert Suzanne, Imbert Elise, Jouine Madeleine, Léon-Louis Clémence, Laugier Pierre, Martine Roger, Meyssonnier Louis, Martine Albert, Michelis Marie, Moreno Jean, Nillas Abel, Pichon Paulette, Rossi Candide, Reynier-Montlaux André, Reynaud Camille, Silve Marie, Silve Flavien, Taure Monique, Tarquin Flavien.


TUE PUNAISES

DROGUERIE BERNARD


**Spectacles de la Semaine :**

Variétés-Cinéma — Actualités — Documentaire et un grand film

LA VIE PRIVEE D'HENRI VIII

Dimanche à 21 heures, Grand Bal avec le « Jack-Jazz » de Marseille.

Casino-Cinéma — Documentaire — Actualités et le grand film

FANTOME EN CROISIERE


Ford

Camions disponibles

Pour tous renseignements s'adresser

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON


**Certificat d'Etudes** (1re partie) — Ont été admis : Salignac : Dusserre Marinette, Meiffren Ginette, Nevière Yveline, Blanc Gustave, Esclangon Adrien.

Parésous : Morère Christian ;

La Silve : Massot Maurice ;

Les Armands : Tarsac André ;

Entrepierres : Cano Roger ;

Collège Paul Arène : Caffin Bernard ;

Ecole de filles : Bermond Dominique ; Bernard Simone ; Brunet Michèle ; Cabanès Antoinette ; Jame Eliane ; Juran Jeannine ; Latil Yvonne ; Martel Simone ; Ricard Lucette ; Richaud Henriette ; Sassano Christine ; Torréano Jacqueline ; Truphème Suzanne.

Ecole de garçons : Aillaud André ; Bonnet Jacques ; Di Lucca Vincent ; Eysseric Paul ; Gabert Roger ; Jouve Claude ; Lhoumeau André ; Lieutier André ; Mariotti Georges ; Martin Jackie ; Maurel Edmond ; Mévolhon René ; Rivas Roger.

Nos félicitations à tous ces jeunes lauréats et à leurs maîtres et maîtresses.

**Docteur de Garde.** — Demain Dimanche, Docteur Tron, rue Saunerie.

**Pharmacie de Garde.** — Demain Dimanche, Pharmacie Charpenel, rue de Provence.

## ETAT-CIVIL

du 14 au 22 Juin 1946

DÉCÈS

Romain Silvain Sarlin, 74 ans, avenue de la Gare.

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON

## VENTE

**de Fonds de Commerce**

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire a SISTERON, le quinze Juin mil neuf cent quarante six, enregistré à Sisteron le vingt du même mois, folio 79, case 635

Monsieur Henri Louis FENOGLIETTO et Madame Claire Pauline IMBERT, son épouse, tous deux limonadiers à SISTERON,

Ont vendu à Madame Juliette Denise GONDRAN, épouse de Monsieur Pierre Jules Philogène GIRAUD, Monsieur Fortune Auguste AMAYENC et Monsieur Gaston Marius Ernest ROCHE, demeurant tous à Forcalquier, le fonds de Commerce de Café, dénommé

**Café de Provence**

exploité à SISTERON, Rue de Provence, numéro 9.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour, après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, Notaire, domicile élu.

POUR PREMIÈRE INSERTION
BUES, NOTAIRE

Etude de Me Guillaume BUES
Notaire à SISTERON

## BAIL

**de Fonds de Commerce**

Suivant acte aux minutes de Me BUES, notaire à SISTERON, Madame Juliette Denise GONDRAN, sans profession, épouse de Monsieur Pierre Jules Philogène GIRAUD, Monsieur Fortuné Auguste AMAYENC et Monsieur Gaston Marius Ernest Roche, demeurant tous à FORCALQUIER, propriétaires du fonds de commerce de café, dénommé

**Café de Provence**

installé et exploité à SISTERON, Rue de Provence, numéro 9.

Ont loué ledit fonds, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, à Monsieur Lucien Prosper VILLARY et à Madame Yvonne Judith ZAMPONI, son épouse, limonadiers, demeurant ensemble à SISTERON.

Le présent avis, destiné aux tiers, a pour but de les informer que les époux VILLARY exploitent le fonds de commerce sus-désigné, à titre de gérants libres, sous leur responsabilité exclusive, sans recours possible contre les propriétaires dudit fonds.

BUES, Notaire.


Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Le Gérant : Marcel LIEUTIER


# LES SPORTS

## SISTERON-VELO

Mardi à 21 heures, dans la salle de réunion de la Mairie, se tenait l'Assemblée Générale du Sisteron-Vélo. De nombreux sportifs étaient là, ainsi que quelques Conseillers Municipaux.

M. Roman, au nom du bureau, remercie tous ceux qui ont bien voulu assister à cette réunion, sans oublier ceux qui de près ou de loin, ont apporté leur concours bénévole à la bonne marche de la société durant la saison 1945-1946, ainsi que les joueurs qui ont porté et fait brillé les couleurs sisteronnaises dans les matches officiels, amicaux et tournois de sixte.

La situation financière de la Société est satisfaisante.

M. Roman expose le compte-rendu de son déplacement à Marseille, à l'Assemblée Générale du District de Provence. En effet, le Sisteron-Vélo avait délégué MM. Roman et Lambert à cette assemblée, afin de défendre la Société qui avait demandé son reclassement en Promotion d'Honneur. Malgré les raisons majeures fournies par M. Roman, cette demande a été rejetée après un vote à main levée d'une dizaine de membres, la grosse majorité s'étant abstenue.

Ceci dit, M. Roman donne quelques explications sur la marche de la société et termine en disant que leur mandat expire et remet la démission collective du bureau 1945-1946.

Après quelques échanges de vue de certaines explications, de nombreuses remarques, un nouveau bureau est élu à l'unanimité des membres présents.

Président d'honneur : M. le Maire de Sisteron ;

Président Actif : M. Mariotti, entrepreneur ;

Vice-Présidents : MM. Paul Lambert, économe et Antoine Decorali, garagiste ;

Secrétaires : MM. Maurice Allègre, assurances, et Bonnet, fondé de pouvoirs de Perception ;

Trésoriers : MM. Arnaud, Contributions Indirectes et Durbesson Léon ;

Membres du bureau : la Commission Municipale des Sports, c'est-à-dire, Armand Chautard, Directeur de la Commerciale, Paul Louis fils, entrepreneur, Docteur Niel ; MM. Jean Roman, négociant en vins, Adrien Barrière, boucher, Louis Borrély fils peintre, Antoine Badet, préposé à l'abattoir.

Le nouveau bureau prend possession de ses fonctions. Le Président remercie les membres présents des marques de confiance et de sympathie qui viennent de lui être témoignées ainsi qu'à ses collaborateurs. Il félicite l'ancien bureau pour sa bonne gestion et conduite de la société et donne l'assurance que tout le bureau va s'employer de toute son intelligence et de tout son dévouement pour la bonne marche et la grandeur du Sisteron-Vélo.

—:—

Nous ne voudrions pas terminer ce compte-rendu sans demander principalement à la Municipalité, à tous les sportifs et à tous ceux que la question sport intéresse, de bien vouloir apporter au Comité Directeur du Sisteron-Vélo leur encouragement et leur aide.

Il ne faut pas oublier qu'il faut retenir la jeunesse dans notre pays, déjà si délaissé depuis de nombreuses années. C'est par l'union de tous, les efforts de chacun et la disparition des querelles personnelles que le sport à Sisteron retrouvera sa place et que la jeunesse, tout en travaillant, s'amusera, se distraira avec des jeux sains et aura à cœur de rester dans son pays.

—:—

### EN MARGE DU DISTRICT DE PROVENCE

Comme nous le disons dans le compte-rendu du Sisteron-Vélo, le District de Provence vient de rejeter la demande formulée par cette société.

A cette réunion, à Marseille, où 80 clubs sont représentés, une dizaine seulement ont voté contre, les autres se sont abstenus. Assistait également à cette réunion, M. Garagnon, commissaire aux sports dans les Basses-Alpes. Ce qu'il y a de malheureux c'est que ceux qui ont voté contre sont les Clubs Bas-Alpins. Ces clubs ne pouvaient pas tous prendre la parole, le temps manquait. Toujours est-il que le porte-parole des clubs bas-alpins fut, en l'occurence, Monsieur Boussicard, délégué de Sainte-Tulle.

C'est avec une extrême violence que ce délégué attaqua le Sisteron-Vélo, allant jusqu'à dire que notre Société avait volé le Championnat 1943-1944, et patati et patata...

A quoi M. Roman, délégué du Sisteron-Vélo répliqua que si sa Société ne s'était pas engagee dans le championnat, ce n'est que par suite du désastre que la ville de Sisteron avait subi lors du bombardement, et surtout, parce que tous ses joueurs étaient partis comme F.F.I. ou engagés dans les troupes françaises. De ce fait l'équipe première, étant tombée presque a zero, ne pouvait faire le championnat et démontra que les accusations apportées par Monsieur Boussicard etaient fausses. Sur celà le vote eut lieu et les clubs bas-alpins ne formèrent qu'un seul bloc contre le Sisteron-Vélo.

Et voilà le sport dans les Basses-Alpes.

Notons que M. Garagnon, directeur départemental aux Sports, ne voulut pas entendre la discussion. Il prit tranquillement l'air, alors que le devoir et le bon sens lui indiquaient de défendre Sisteron.

Ah ! pour donner le coup d'envoi sur un terrain, çà c'est du sport !...

Quant à « Monsieur Boussicard », qu'il nous permette de lui dire qu'il s'occupe de lui-même... Il y gagnera certainement.

**Pierre du Collet.**

## PEDALE SISTERONNAISE

Après le Corso Fleuri de Pentecôte

Le Comité de la P. S. remercie les généreux donateurs qui ont fait don de leur prix à sa caisse :

La Voiture Fleurie (Figuière)
Le retour de Corrida (Sabatier)
La Marine Nationale (Guy, Massin)
Vélo fleuri (Pinheiro)
Vélo fleuri (Borrely)
Printemps fleuri (Michel)
Les Genêts (Dollet).
300 frs à la P.S., 300 frs au S.V.

### Le 30 JUIN

Chastel fait ses débuts de stayer sur la piste de Sainte-Tulle. Notre champion Bas-Alpin, que nous croyons inutile de presenter car les mordus du vélo, et ils sont nombreux le connaissent tous, fera ses premiers débuts derrière moto commerciale.

Chastel, qui a été prisonnier pendant 5 ans et blessé a une jambe, a été long à se remettre, mais en ce moment c'est le Chastel des grands jours, que nous avons connu alors qu'il disputait les places de premiers dans les cols et dans les sprints avec les Benoit Faure, Aimar, Dewinter, Pugliesi, etc... Chastel en 1939 était le coureur le plus complet. Aujourd'hui il a retrouvé cette cadence et au Championnat il faudra compter avec lui.

Pour ses débuts de stayer la partie sera dure puisqu'il aura à répondre aux spécialistes de ce genre, entr'autre Rodriguez, recordman de l'heure.

### LE 1er JUILLET
Grand Prix de Château-Arnoux
avec le concours de la P. S.

Cette course cycliste ouverte à tous les coureurs bas-alpins est organisée par la P. S. sur un parcours idéal à faire une sélection de grimpeurs et rouleurs, est appelée à avoir un brillant succès.

Les engagements doivent parvenir à la P. S. à Sisteron ou à M. Tournier, chef délégué de la F.F.C. à Saint-Auban.

Itinéraire : Château-Arnoux, gare de Volonne, Château-Arnoux, Saint-Auban (plateau), descente vers la Gare, longer l'usine, monter vers la Route Nationale, Château-Arnoux, à parcourir 8 fois, soit 60 kms.

Les non licenciés, sur le même parcours, se mesureront aussi 4 fois et nul doute que les petits diables de Robert nous feront assister une fois de plus a une belle empoignade.

### LE CIRCUIT DES ALPES
organisé par le C. A. D.

C'est avec plaisir que nous apprenons que les coureurs de la P.S. ont été sélectionnés pour disputer cette dure épreuve en 4 étapes.

Ce sont Chastel, Léone A., Massot, Léone J., Guy Henry, Léone Th.

Nous osons espérer que cette équipe sera d'une bonne homogénité et fera honneur au Cyclisme Bas-Alpin.

© VILLE DE SISTERON